



Comune di Modena

Settore Educazione e Istruzione

Modena, 02.09.2025

Prot. 342514

À l'attention des parents des nouveaux élèves inscrits au service de restauration scolaire;

Objet: réservation de repas dans votre école primaire

Chers parents,

Nous signalons à tous les parents qui utilisent le service de restauration scolaire au sein de l'école que leur enfant fréquentera bientôt, qu'il existe un système d'annulation des repas fonctionnant avec une Application sur smartphone ou bien via un site Internet spécifique.

Le système permet à la famille de gérer directement la réservation du repas au moyen de l'application ou du site Internet: les données de l'élève, y compris ses préférences en matière de type de diète spéciale si communiquées comme décrit ci-après, ainsi que le calendrier scolaire de l'année en cours, seront déjà présentes dans le système et le repas sera considéré comme réservé pour les jours où le service de restauration est fourni. **La famille doit annuler la réservation du repas les jours où elle ne souhaite pas en bénéficier.** Il est possible de le faire longtemps à l'avance (jusqu'à 30 jours à l'avance) et, jusqu'au matin du jour même, avant 9h15.

Voici les étapes nécessaires pour activer le service:

1) télécharger l'application "Ecivis" à partir des stores des dispositifs Android, iOS et Huawei. Via web, le nouveau système sera accessible à la page <https://modena.ecivis.it>.

2) accéder, à l'aide des identifiants SPID/CIE, à l'application eCivis et choisir **COMUNE di MODENA**, ou le portail <https://modena.ecivis.it>. **L'accès est autorisé au parent titulaire de l'avis de paiement**, qui peut également déléguer l'autre parent pour annuler le repas en accédant à la fonction spéciale prévue sur le portail, dans la section « Moduli online-Compila » (formulaire en ligne- remplissage);

3) accéder à la section "Réservations" et, si nécessaire, annuler le repas à partir de l'application ou du portail web.

Veuillez noter qu'en cas d'absence de votre enfant pour des raisons imprévues ou planifiées (par exemple, maladie, grèves, voyage scolaire, etc.), il est TOUJOURS NÉCESSAIRE de se connecter au système et d'ANNULER le repas avant 9 h 15. SI L'ABSENCE DE L'ÉLÈVE N'EST PAS SAISIE DANS LE SYSTEME (AVANT 9H15 LE MEME JOUR), LE REPAS DOIT ETRE PAYE MEME S'IL N'A PAS ETE CONSOMME.

Le système sera actif à partir du premier jour où le service de restauration est fourni et, par conséquent, il est nécessaire de FAIRE TRÈS ATTENTION AUX ANNULATIONS, car les repas qui ne sont pas annulés avant la date limite (9 h 15) seront facturés à l'utilisateur, indépendamment de la consommation réelle.

Ufficio Ristorazione

Via Santi, 14 - 41123 Modena

Tel 059.2032768-2032769 e-mail: ristorazione@comune.modena.it



Comune di Modena

Settore Educazione e Istruzione

A' partir du mois de septembre un service d'assistance par e-mail et par téléphone sera disponible auprès de la société chargée de la gestion du service, à utiliser pour toute information sur l'utilisation de l'application, au numéro 059.5967450, ou par e-mail à l'adresse suivante: modena@ecivis.it.

Le service est actif de septembre à juin, de lundi à vendredi, de 8h30 à 11h00 dans les mois de septembre et octobre, et de 8h30 à 10h00 de novembre à juin.

Les contacts susmentionnés peuvent être aussi utilisés avant 9 h 15 s'il n'est pas possible d'annuler les repas au moyen de l'application EXCLUSIVEMENT à cause de problèmes techniques.

Un manuel expliquant comment utiliser l'application et un tutoriel vidéo sur la réservation en ligne à l'adresse <https://modena.ecivis.it> sont disponibles à titre d'information dans la section des documents.

Demande de diètes spéciales

Les demandes de diètes spéciales, que ce soit pour des raisons médicales, éthiques ou religieuses, doivent être signalées au secrétariat du Groupe scolaire de référence en remettant le formulaire dûment rempli, qui peut être obtenu auprès du secrétariat de l'école ou sur la page:

www.comune.modena.it/documenti-e-dati/modulistica/educazione-e-formazione/modulistica-per-genitori/richiesta-di-diete-speciali

Le secrétariat du Groupe de référence transmettra le formulaire au gestionnaire du service de restauration.

Le bureau Restauration (ristorazione@comune.modena.it) reste toutefois à votre disposition pour toute précision.

Meilleures salutations.

Le Responsable du Bureau Services
pour les écoles

Alfredo Pellati

Document signé numériquement
aux termes du Décret législatif
82/2005 s.m.i.

Ufficio Ristorazione

Via Santi, 14 - 41123 Modena

Tel 059.2032768-2032769 e-mail: ristorazione@comune.modena.it